



TOURNOI REGIONAL P.P.C. FLINES-LEZ-RACHES

Lundi 17 avril 2017

Le Ping Pong Club Flinois organise un tournoi régional en la salle des sports Marcel Cerdan, rue Léo Lagrange à Flines lez Râches.

Règlement

- Article 1 :** Ce tournoi est homologué par la Ligue des Hauts de France sous le N° xxxxx et sera juge-arbitré par Mr Bruno REVEL (JA.3).
- Article 2 :** Ce tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFFT de la ligue Nord/Pas-de-Calais au titre de la saison 2016/2017.
- Article 3 :** Le tournoi se disputera sur 27 tables de marque Cornilleau et Joola avec des balles homologuées.
- Article 4 :** Le tournoi se déroulera selon 7 séries homologuées :

Le lundi 17 avril 2017

↔ Série E	500 à 899 (< 900 pts)	5 €	11 h 00
↔ Série F	500 à 1099 (< 1100 pts)	5 €	08 h 00
↔ Série G	500 à 1299 (< 1300 pts)	5 €	12 h 00
↔ Série H	500 à 1599 (< 1600 pts)	5 €	09 h 00
↔ Série I	500 à 1999 (< 2000 pts)	5 €	13 h 00
↔ Série J	Dames	5 €	13 h 00
↔ Série K	Ouvert à tous	5 €	14 h 00
↔ Série L	Handicap	6 €	10 h 00

- Article 5 :** Les inscriptions devront parvenir **au plus tard le mercredi 12 avril 2017 :**

On-line sur le site www.ppcflines.fr

ou à **Mr Bruno REVEL**

28, rue Joyeuse

59148 Flines-Lez-Râches

☎ Domicile : 03 27 91 66 27 (uniquement entre 18 et 22 h)

☎ Professionnel : 03 20 60 92 80 (jusque 17 h)

Email : ppcflines@free.fr

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement par chèque libellé à l'ordre du PPC Flines-Lez-Râches. Le tirage au sort se déroulera le jeudi 13 avril, à 19h00, à la salle Robert Warin. Toute inscription parvenue entre le 13/04/17 et le 17/04/17 ne sera prise en compte qu'en fonction du nombre d'inscrits par série.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour du tournoi

- Article 6 :** Chaque série (sauf les séries handicap et ouvert à tous à **élimination directe**) se déroulera en poules de 3 ou 4 joueurs. 2 joueurs seront qualifiés par poule et intégreront un tableau final à élimination directe.
168 joueurs maximum par série sauf pour la série handicap.
- Article 7 :** Pour la série Handicap, celui-ci sera de 2 points par différence de classement, avec un maximum de 20 points, changement de service tous les deux points. Le vainqueur sera le premier joueur à atteindre 40 points.
- Article 8 :** Tout joueur peut s'inscrire au maximum dans **2 séries, plus la série handicap**. Les féminines peuvent participer aux séries masculines pour lesquelles leur total de points le leur permet.
- Article 9 :** Dès leur arrivée, les joueurs sont priés de se faire pointer à la table de pointage. **Présentation de la licence obligatoire.** Tout joueur ne se présentant pas à la table au 3^{ième} appel de son nom sera « scratché ». L'arbitrage est assuré par les joueurs, tout perdant pouvant être amené à arbitrer une partie, sous peine de se voir éliminé pour une autre série. Le joueur vainqueur est tenu de ramener la plaquette accompagnée de la balle et du crayon.
- Article 10 :** La tenue sportive (short, maillot et chaussures de sport) et morale est impérative. Le juge-arbitre pourra exclure toute personne ne respectant pas ces règles.
- Article 11 :** Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident survenant durant le tournoi. Un bar (boissons, sandwiches, croques, gâteaux, friandises ...) et des vestiaires non surveillés seront à votre disposition.
- Article 12 :** Le fait de s'engager et de participer à ce tournoi implique à chacun l'acceptation pure et simple du présent règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires (sans pour autant avancer le début des séries) et les séries selon le nombre de participants.
- Article 13 :** La dotation globale sera comprise entre 2000 € et 2900 €. Les organisateurs se réservent le droit d'en modifier la répartition en fonction du nombre d'inscrits global par série.



<http://www.ppcfines.fr>